



## AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 25 juillet 2025, Jean-Claude GUIRAUD, Maire de BRASSAC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation en vue de son aliénation d'une partie du chemin rural au lieu-dit « Veirié Bas ».

L'enquête se déroulera à la Mairie de BRASSAC du lundi 18 août 2025 au mardi 2 septembre 2025 inclus, soit 16 jours.

Monsieur Jean-Claude BARTHÈS, retraité de la Fonction Publique Etat, est désigné comme Commissaire Enquêteur. Il recevra le public à la Mairie de BRASSAC :

- Le lundi 18 août 2025 de 11<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00 ;
- Le mardi 2 septembre 2025 de 15<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable à la Mairie de BRASSAC. Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Brassac ou par voie électronique à [mairie@brassac.fr](mailto:mairie@brassac.fr) en précisant n objet « enquête publique ». Toutes les observations seront annexées au registre.

Fait à BRASSAC, le 25 juillet 2025.

**Le Maire,**

Jean-Claude Guiraud